

S Infos



Bulletin Communal

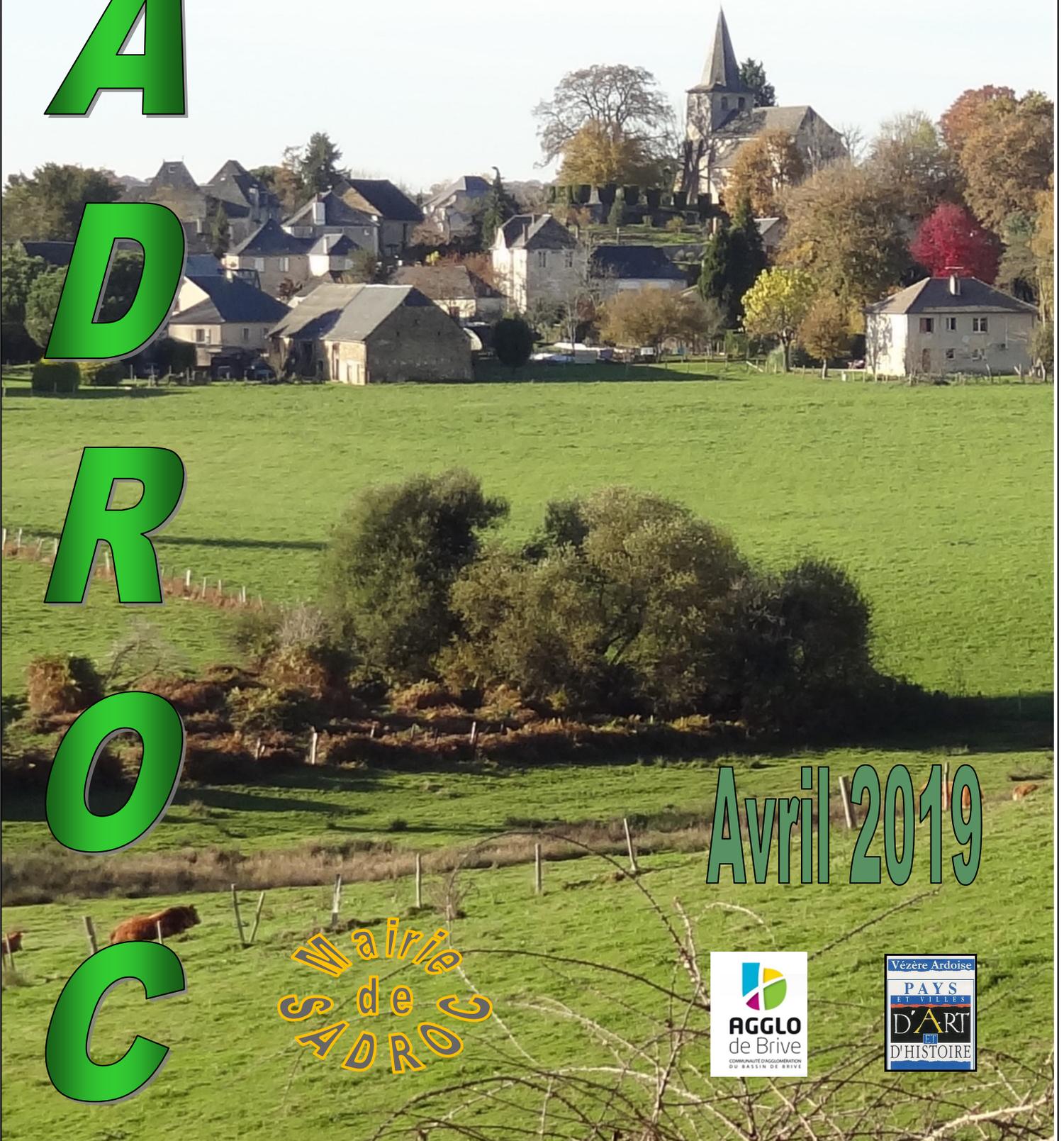
A

D

R

O

C



Avril 2019

Mairie
de
SADROC





Sadroc le 15 avril 2019

Chers administrés,

Avec le printemps qui est de retour, votre bulletin vient vous informer de la vie communale. Nous continuons à aller de l'avant en essayant de nous adapter à toutes les nouveautés qui viennent nous compliquer quelque peu la tâche. La période hivernale a été marquée par les protestations multiples, chaque samedi, des gilets jaunes. Les revendications légitimes et justifiées ont été exprimées ici et là, et un grand débat a été décidé par le pouvoir en place. Regrettons que des excès aient été commis dans certaines grandes villes, excès qui ne peuvent que nuire à la protestation. Le bon exemple nous est venu d'Algérie où la population a défilé en masse sans le moindre incident, ce qui témoigne d'une belle maturité. Il est vrai que chez nous, malheureusement, il faut souvent de l'excès pour être entendu. Le lien entre le peuple et le pouvoir s'est distendu et les énarques qui poussent aux décisions sont trop souvent aveugles de la réalité du terrain. Un début de réponse a été donné mais les moyens manquent car l'Etat connaît trop de déficits et les fonds sont limités. D'autant que le système économique et financier qui nous régit n'est pas fait pour une juste répartition des richesses mais plutôt pour la concentration des gains pour une minorité qui s'enrichit de plus en plus, alors que les inégalités s'accroissent. Espérons toutefois que des réponses positives s'ajouteront et contribueront à ramener le calme. Les prochaines élections européennes de mai permettront à chacun de s'exprimer mais, là encore, il faut craindre que la désespérance des électeurs ne fasse faire les mauvais choix. L'Europe est indispensable mais elle doit être au service de tous et pas seulement pour de grands monopoles qui veulent toujours plus.

A notre modeste niveau, continuons de vivre en harmonie et comportons-nous en Sadrocois fiers de leur commune et soucieux de la bonne entente. C'est ce que nous essayons chaque jour de construire et de faire prospérer.

Salutations dévouées

Jacques GENESTE

Sommaire

- Page 2 : Lettre du maire
- Page 3 : Le budget 2019
- Page 4 : Administratif
- Page 5 : Programmation 2019
- Page 6 : Sirtom
- Page 7 : Pays d'art et d'histoire
- Page 8 : Agglo, Syndicats, Sécurité
- Page 9 : De tout ... un peu
- Page 10 et 11 : La vie des Associations
- Page 12 : La vie communale en images

Bulletin Municipal

Réalisé avec le concours de :

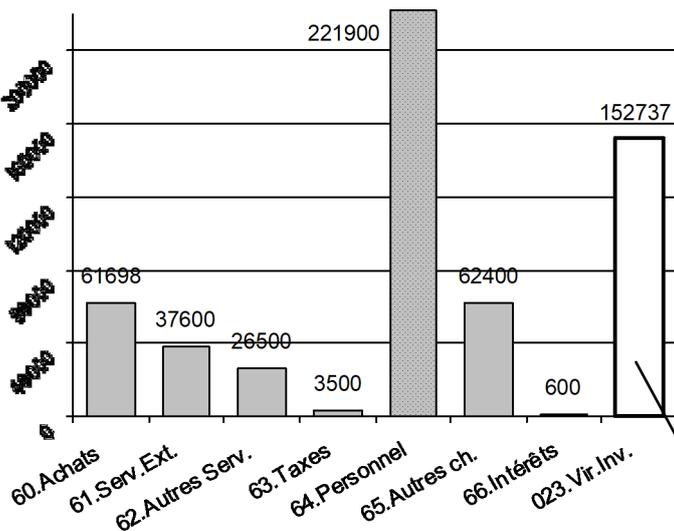
- Stéphane Bruxelles
 - Corinne Péjoine
 - Mary Christine Boch
 - Jacques Labrousse
 - Véronique Mounier
 - Ginette Verlhac
- Secrétariat : Géraldine Verlhac
Directeur de la publication : Jacques Geneste

Distribué par le Conseil municipal
Imprimé par la Mairie de Sadroc 19270

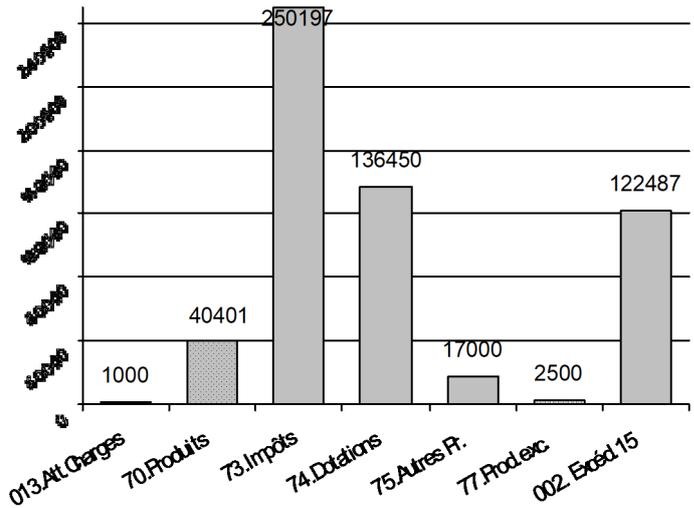


☛ **FONCTIONNEMENT** : Il s'équilibre à 570035 € en dépenses et recettes comme suit :

Dépenses

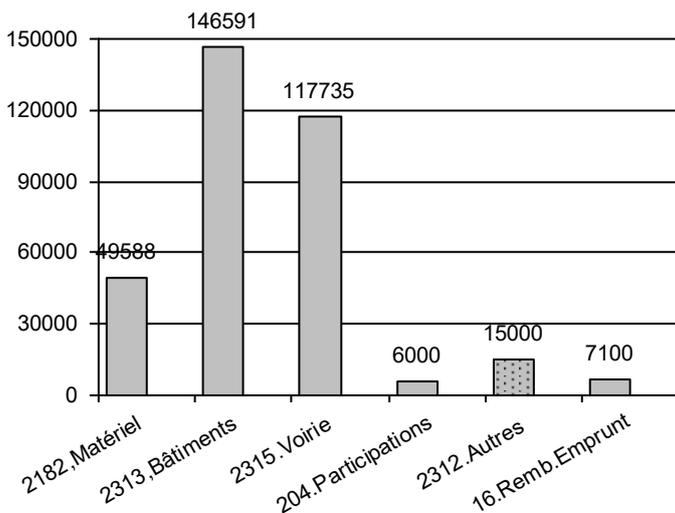


Recettes

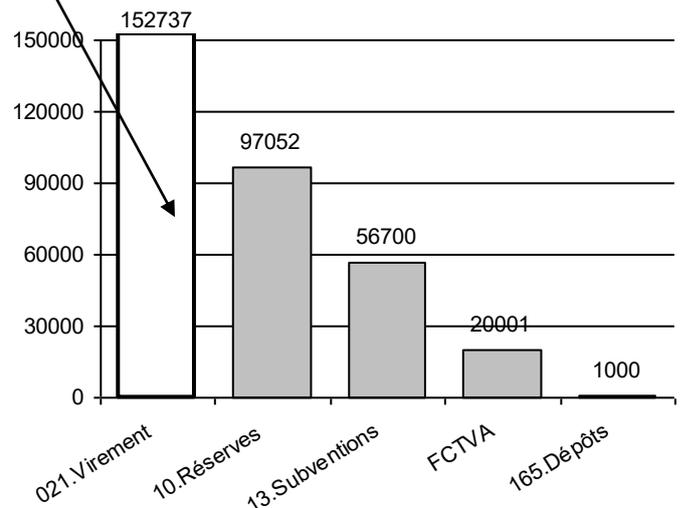


☛ **INVESTISSEMENT** : Il est équilibré à 336 015€ avec les restes à réaliser de 2018

Dépenses



Recettes



☛ **FISCALITE**:

Le Conseil Municipal a décidé pour 2019 le statut-quo pour les taxes communales qui seront au même taux qu'en 2018, à savoir : TH : 8,28% , FB : 13,61% , FNB : 78,13 % . Les impôts locaux n'augmenteront pas, sauf variation des bases décidée par le service des Impôts ou l'Etat.

☛ **REALISATIONS** :

Les principales réalisations décidées sont :

- Réfection de la chapelle nord de l'église,
- Remplacement de la toiture du vestiaire du stade par du bac acier,
- Réfection de routes à la Maleyrie, au Breuil, au Bois Lachaux, à la Guillaumie, au Lac ...
- Regoudronnage de la petite place face à la salle des fêtes, reprise de trottoir route d'Allasac,
- Remplacement d'un photocopieur à l'école, du lave-vaisselle à la cantine,
- Réalisation d'une dalle de béton dans la grange communale, etc...

Voici comment se procurer les documents administratifs suivants :

- **Passeport** : Le passeport biométrique ne peut se demander que dans une mairie équipée pour : Uzerche, Objat, Malemort, Brive... Il vous faut prévoir votre carte d'identité, un justificatif de domicile, une photo aux normes et un timbre fiscal de 86€. Votre pré-demande sera établie au guichet sur fiche cartonnée ou par internet sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport>
- **Carte d'identité** : Elle ne peut être demandée que dans une mairie spécialement équipée : Uzerche, Objat, Malemort, BriveSe munir d'une photo normalisée, d'un justificatif de domicile, d'un extrait d'acte de naissance pour une première demande. Vos empreintes seront prises et vous devrez remplir un formulaire cartonné. Vous pouvez utiliser le site internet précédemment indiqué pour le passeport pour établir une pré-demande en ligne.
- **Carte grise** : En application de l'article L322-1 du Code de la Route, toute demande de certificat d'immatriculation est adressée au ministre de l'intérieur par le propriétaire, soit directement par voie électronique, soit par l'intermédiaire d'un Professionnel de l'automobile habilité par le Ministère de l'Intérieur. Voir le site sur internet : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>. Pour les non-initiés, s'adresser à votre garagiste qui vous fera la demande.
- **Permis de conduire**: Il est nécessaire de créer un compte sur l'ANTS : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>; un identifiant et un mot de passe seront attribués et vous permettront de faire toutes les opérations nécessaires .



Adressage



Fibre

Les opérations d'adressage sont terminées. Réalisées avec le concours de la Poste, elles ont permis d'affecter à chaque habitation un numéro et une adresse précise.

Afin de faciliter le repérage de chacun, le maximum de lieux-dits anciens ont été conservés. Il a fallu cependant nommer des accès non définis auparavant. Ces nouvelles appellations ont été indiquées par des panneaux nouveaux qui ont été posés. Les adresses indiquant un lieu signalé par des panneaux usuels déjà en place n'ont pas de panneaux nouveaux pour éviter le double emploi et des frais inutiles. Les numéros ont été fournis par la mairie et distribués par les élus. Ainsi chaque maison est maintenant clairement identifiée à condition de mettre en place la numérotation à un endroit bien visible : boîte aux lettres, portail d'entrée...

Il est indispensable maintenant d'utiliser cette nouvelle adresse afin que, désormais, toute personne désirant vous joindre puisse vous trouver facilement, notamment les livreurs et les secours.

L'arrivée de la fibre est programmée pour le 2ème semestre 2019. Les branchements se feront au cours du 1er semestre 2020. Le câble sera posé sur les poteaux téléphoniques et desservira chaque maison. Ainsi chacun pourra bénéficier d'un accès au haut débit à condition de prendre un contrat auprès d'un opérateur qui sera probablement SFR. Les émissions TV pourront être captées sans passer par une antenne ou une parabole.

ATTENTION : il est indispensable de procéder à l'élagage le long des fils téléphoniques. En effet, il ne doit pas y avoir de branches à moins de 2 m des lignes. Si le nécessaire n'est pas fait, l'élagage sera exécuté obligatoirement par des entreprises privées aux frais des propriétaires. De plus, il faut savoir que les incidents causés par des chutes d'arbres ou de branches seront plus difficiles à réparer et que la facturation des travaux sera transmise au riverain concerné.



L'investissement 2019 concernera les points suivants :

- **la voirie :**

Comme chaque année, le programme de réfection des routes est conséquent. Des revêtements sont prévus à :

- Le Breuil : réfection de la route en direction de la RD 70 (route de Ste Féréole);
- La Maleyrie : réalisation d'un bi-couche en travers du village;
- Les Chapelles : reprise de l'enduit sur la route des Chapelles,
- Le Bois-Lachaux: revêtement repris sur la totalité de la route de desserte;
- La Guillaumie : réfection de la chaussée en direction de la RD 156 (route de ST Bonnet);
- Le Lac : revêtement de chaussée du chemin à reprendre;
- La Maleyrie : réfection de la route au niveau du village;
- Bergeal : goudronnage du chemin au départ direction Pont la Rue;
- La place du bourg face à la salle des fêtes sera regoudronnée;
- le trottoir du bourg face à la place et direction Allasac sera refait.

La dépense pour ces travaux avoisinera les 59 000 € HT et bénéficiera de subventions de l'Agglo de Brive (FST) et de l'Etat (DETR).

- **Les bâtiments :**

- Restauration de la chapelle nord de l'église : c'est la seule partie de l'église non restaurée. L'enduit sera refait et une niche mise en valeur. Le coût sera d'environ 30 000€ et bénéficiera d'une aide du conseil départemental.
- Reprise de la toiture du vestiaire du stade. L'existant était ancien et avait des fuites. Le fibro-ciment sera remplacé par du bac acier (coût: 8025€).
- Renforcement de l'isolation de la salle des fêtes au niveau du dernier allongement . L'état actuel est insuffisant lors de grands froids.
- Réalisation d'une dalle en béton dans la grange de rangement face à la salle des fêtes.
- Divers travaux d'entretien : peintures notamment.

- **Achat de matériel :**

- un photocopieur pour l'école,
- un lave-vaisselle pour la cantine,
- l'ordinateur de la mairie sera remplacé par un matériel plus puissant,
- la mini-pelle sera remplacée en fin d'année par du matériel d'occasion plus récent.



La route de la Maleyrie va être reprise



La chapelle nord de l'église sera restaurée



La toiture du vestiaire du stade a été refaite

Sirtom

Le budget 2019 a été voté le 28 mars :

- **Fonctionnement : 19 875 394 €**
 Traitement des déchets : 8 361 300 €
 Matériel et équipement : 125 000 €
 Personnel : 6 433 550 €
 Véhicules de collecte: 1 476 000 €
 Administration générale : 670 300 €
 Intérêts : 19 311€
 Amortissements : 1 506 429€
 Virement investissement : 333 154 €
- **Investissement : 4 324 617 €**
 Remboursement dette : 673 340 €
 Acquisition véhicules : 500 000 €
 Déchèteries : 1 320 000 €
 Collecte sélective : 220 000€
 Colonnes enterrées, bacs : 400 000 €
 Frais d'études : 73 400 €
 Achat de terrain : 15 000 €
 Transfert immobilisations : 33 277 €
 Restes à réaliser : 954 092 €
 Divers : 84 000 €

Le coût moyen par habitant s'établit en 2019 à 83,33 €. Les coûts de traitement sont les suivants : incinération : 101 € la tonne, le tri : 216 € la tonne, les fermentescibles : 80€ la tonne.

Le taux d'incitativité est fixé à 45% pour 2019 et le montant de votre taxe à payer est établi comme suit:

- une part fixe (55%) calculée sur la base imposable de votre bâtiment,
- une part variable calculée en fonction du volume de déchets que vous avez déposé en 2018.

2 paramètres sont pris en considération : le **volume de votre bac** et le **nombre de présentations du bac** au ramassage. Une puce intégrée au bac permet ce relevé. Les administrés utilisant un bac collectif sont taxés en fonction du nombre de sacs rouges remis en mairie et utilisés.

Pour 2019, le prix au litre de déchets collectés en 2018 a été fixé à 0,02€ .

Aussi il est essentiel de ne mettre votre bac à la collecte que lorsqu'il est plein, sinon vous paierez plus !

Pour le tri sélectif, les journaux et prospectus ne doivent plus être mis dans le bac jaune mais déposés en container bleu au stade ou à Chantegril.

La collecte du tri sélectif se fait le jeudi matin des semaines impaires. Il est rappelé qu'en cas de jour férié (lundi ou jeudi), la collecte est effectuée le jeudi le plus près (avant ou après).

Autre innovation pour 2019 : le Sirtom demande un tri sélectif au niveau du cimetière. Plus question de jeter les pots entiers de fleurs fanées dans le dépôt. Désormais il faut trier et déposer dans les bacs mis à cet effet :

- un bac pour les plastiques : pots et fleurs artificielles,
- Un bac pour les végétaux : plantes sèches notamment,
- Un bac pour les pots en terre et déchets de matériaux durs .

Le dépôt ne peut donc plus recevoir les déchets d'herbe, les branchages ou autres. IL faut utiliser la déchèterie du Gaucher (entre Donzenac et Allassac).

Fleurs séchées

Plastiques : pots, fleurs...

Pots en terre



Le tri est en place au cimetière

Les nouveautés du Pays d'art et d'histoire

Cette année encore a été diffusé un catalogue pédagogique dans toutes les écoles primaires du territoire ; plusieurs d'entre elles ont déjà bénéficié d'ateliers de découverte du patrimoine.

Deux nouvelles publications pour enfants sont en cours d'élaboration, à Ussac et Juillac, par les élèves de l'école, en partenariat avec la FAL de la Corrèze, et deux artistes.

L'exposition « L'aventure du rail », est en cours de finalisation, elle sera inaugurée à Allasac au mois de juin puis commencera son itinérance sur le territoire, pendant 3 ans. Elle sera aux Archives municipales de Brive tout l'été.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Empreinte (scène nationale Brive-Tulle) et à l'occasion de « Danse en mai », une animation de découverte du patrimoine, suivie d'un spectacle de danse contemporaine, aura lieu à Saint-Robert le mardi 22 mai.

Près de 49 dates d'animations seront proposées durant l'été. Parmi les nouveautés, on peut noter la création d'un escape game à Clairvivre et d'une visite théâtralisée à Vars-sur-Roseix, ainsi qu'un parcours commenté en stand up paddle sur la Vézère entre Allasac et Saint-Viance.

Le Pays d'art et d'histoire à Sadroc

Le cluedo géant « Qui a tué Jean Pourchet ? » sera à nouveau reconduit cette année, le samedi 3 août à 16h.

Voici la programmation des animations pour l'été 2019 :



L'ÉTÉ DES 6-12 ANS

Dans le cadre de l'opération :

La Corrèze en famille

Chaque enfant doit être accompagné d'un adulte. Les animations durent 1h30 environ et sont gratuites.

Varetz

Cluedo géant

Nouveau scénario
Mardi 16 juillet à 15h
Rdv devant l'église

Vigeois

Chasse au trésor

Mardi 23 juillet à 15h
Rdv devant l'église

Saint-Viance

Cluedo géant

Nouveau scénario
Mardi 30 juillet à 15h
Rdv devant l'église

Sadroc

Cluedo géant

Nouveau scénario
Samedi 3 août à 16h
Rdv devant l'église

Saint-Robert

Chasse au trésor

Mardi 6 août à 15h
Rdv devant l'église

Saint-Pardoux-l'Ortigier

Chasse au trésor

Mardi 13 août à 15h
Rdv devant l'église

VISITES GUIDÉES, CIRCUITS ET VISITES SECRÈTES

Suivez le guide à la découverte d'un monument, d'un village ou d'une thématique.

Visite secrète : Poussez les portes de demeures privées et découvrez des lieux insolites !

Perpezac-le-Noir, Estivaux, Saint-Ybard

Circuit écoles

Jeudi 11 juillet à 14h
Rdv devant l'église de Perpezac-le-Noir
Tarifs 5€/ 2,5€/ gratuit

Troche, Arnac-Pompadour (prieurale), Beyssenas

Circuit art sacré

Vendredi 12 juillet à 14h
Rdv devant l'église de Troche
Tarifs 5€/ 2,5€/ gratuit

Allasac, Voutezac

Barrage du Saillant

Vendredis 19, 26 juillet, 2, 9 et 16 août à 10h
Rdv devant l'usine hydro-électrique (côté Voutezac)
En partenariat avec EDF
Gratuit
Nombre de places limité, réservation obligatoire (OT de Brive agglomération) au 05 55 24 08 80

Juillac

Visite nocturne aux flambeaux

Mardi 23 juillet à 21h
Rdv devant l'église
Tarifs 5€/ 2,5€/ gratuit

Donzenac

Visite secrète

Mardi 30 juillet et jeudi 8 août à 10h
Rdv devant la mairie
Tarifs 4€/ 2€/ gratuit
Nombre de places limité, réservation obligatoire (OT de Brive agglomération) au 05 55 24 08 80

Perpezac-le-Blanc

Visite nocturne aux flambeaux

Mercredi 7 août à 21h
Rdv devant l'église
Tarifs 5€/ 2,5€/ gratuit

Saint-Cyr-la-Roche

Visite secrète

Lundi 19 août à 14h
Rdv devant l'église
Tarifs 4€/ 2€/ gratuit
Nombre de places limité, réservation obligatoire (OT de Brive agglomération) au 05 55 24 08 80

Perpezac-le-Noir, Chanteix, Lagraulière

Circuit patrimoine de l'eau

Mardi 20 août à 14h
Rdv devant l'église de Perpezac-le-Noir
Tarifs 5€/ 2,5€/ gratuit

Saint-Aulaire, Saint-Viance, Ussac

Circuit écoles

Mercredi 21 août à 14h
Rdv devant l'église de Varetz
Tarifs 5€/ 2,5€/ gratuit

THEATRE D'OMBRES

Revisitez avec le théâtre d'ombres l'histoire locale à travers un spectacle.
Durée : 1h 30 environ

Ayen

Mercredis 31 juillet et 14 août à 22h
Rdv à Ayen-Bas
Tarifs 6€/ 3€/ gratuit

VISITES THÉÂTRALISÉES

Découvrez des personnages hauts en couleurs. Au détour d'une ruelle, des comédiens amateurs vous interpellent dans votre déambulation.
Durée : 1h 30 environ

Saint-Bonnet-Larivière

Jeudi 18 juillet et jeudi 22 août à 21h
Rdv devant l'église, sans réservation
Tarifs 6€/ 3€/ gratuit

Allasac

Nouveau scénario
Mercredi 24 juillet et jeudi 1^{er} août à 21h
Rdv devant l'église, sans réservation
Tarifs 6€/ 3€/ gratuit

(Nouveauté 2019) Vars-sur-Roseix

Vendredi 26 juillet et dimanche 11 août à 21h
Rdv devant l'église, sans réservation
Tarifs 6€/ 3€/ gratuit

Vignols

Jeudi 8 août et vendredi 16 août à 21h
Rdv devant l'église, sans réservation
Tarifs 6€/ 3€/ gratuit

SPORTS ET PATRIMOINE

En marchant, en pédalant, en ramant ou en grimpan, partez à la découverte du patrimoine autrement !

Randonnées

Espartignac

Lundi 15 juillet à 14h
Rdv devant l'église
Tarif 4€/ 2€/ gratuit

Voutezac

Barrages (Saillant, Pouch et Biard)
Mercredi 17 juillet à 9h30
Tarif 4€/ 2€/ gratuit
Nombre de places limité, réservation obligatoire (OT de Brive agglomération) au 05 55 24 08 80

Brignac-la-Plaine

Lundi 29 juillet à 14h
Rdv devant l'église
Tarif 4€/ 2€/ gratuit

Saint-Cyprien

Lundi 5 août à 14h
Rdv devant l'église
Tarif 4€/ 2€/ gratuit

Via Ferrata

Allasac

Lundis 22 juillet et 5 août à 9h30
Durée : 2h30 environ
Difficulté : parcours d'initiation
Rdv base de La Lombertie - Voutezac
Tarif unique : 25€ par personne
À partir de 15 ans
Nombre de places limité, réservation obligatoire (station sport nature) au 05 55 84 73 54

Canoe

Voutezac, Allasac, Saint-Viance

Vendredis 26 juillet, 2, 9 et 16 août
Rdv à l'aire des marchés de pays du Saillant à 13h30
Tarif adulte : 20€ et 10€ à partir de 7 ans, savoir nager, chaque enfant doit être accompagné d'un adulte
Nombre de places limité, réservation obligatoire (station sport nature) au 05 55 84 73 54

VTT

Voutezac

Lundis 29 juillet et 12 août à 9h15
Durée : 2h30 environ
Difficulté : facile
Rdv à la base de La Lombertie à Voutezac
Tarif unique : 18€ à partir de 13 ans
Nombre de places limité, réservation obligatoire (station sport nature) au 05 55 84 73 54

(Nouveauté 2019) Stand-up Paddle

Allasac, Saint-Viance

Mercredi 7 août à 14h
Rdv sur le site de Garavet à Allasac
Durée : 3h environ
Tarif unique : 20€
À partir de 13 ans, savoir nager
Nombre de places limité, réservation obligatoire (station sport nature) au 05 55 84 73 54

(Nouveauté 2019) ESCAPE GAME (Jeu d'évasion)

Clairvivre 1940

« Mission Radium »

Salagnac - Clairvivre

19, 20 et 21 juillet
16, 17 et 18 août

Irène Joliot-Curie a caché une ampoule de radium dans un pavillon. Vous avez 60 minutes pour résoudre les énigmes et retrouver le précieux minéral avant la police de Vichy !

Rdv devant le bâtiment d'accueil de la cité de Clairvivre
Tarif unique : 50€
3 à 8 joueurs par partie
Déconseillé pour les moins de 10 ans, les moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
Réservation obligatoire (OT Naturellement Périgord) au 05 53 52 29 79

En partenariat avec l'EPD de Clairvivre, Salagnac-Clairvivre Association, la commune de Salagnac et l'OT Naturellement Périgord.

© Spectacle mis en scène par Séverine Garde-Massias de la compagnie Théâtre sur le Fil
* Par Brive tourisme, la FAL de la Corrèze et le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise



Le budget 2019 de la communauté d'agglomération de Brive a été voté le 25 mars à BRIVE.

En fonctionnement, il s'équilibre en dépenses et recettes à 82 444 000 €. En investissement, il s'élève à 24 283 000 €.

Plusieurs budgets annexes ont été votés :

- Mutualisation : 7 400 000€
- Eau : F 5 288 000 € - I 8 139 000€
- Assainissement : F 8 533 000€ - I 9 469 000€
- Zones d'activités : F 27 261 000€ - I 26 451 000€
- Activités industrielles et commerciales : F 3 051 000 € - I 4 031 000€
- Transports : F 8 842 000€ - I 6 189 000€.

Le conseil communautaire a voté le statut-quo au niveau des impôts. La dette est maîtrisée et est en légère baisse.

Au niveau des réalisations, il est prévu:

- la réalisation d'un espace congrès en centre ville dans les locaux de l'immeuble consulaire;
- La réalisation d'une zone affectée à la logistique sur Escudier de Donzenac, en bordure de la RD920,
- La mise en place d'une ferme voltaïque de 35 ha aux Barrières de ST Pardoux l'Ortigier;
- La fin de l'aménagement de Brive Laroche avec la création d'une desserte routière en direction de l'A89,
- L'achèvement de la voie verte le long de la Corrèze,
- La participation à la construction de la piscine nordique d'Objat : 400 000€ sur 2 ans, etc...



Syndicat des Eaux

Voici le budget 2019 voté à l'unanimité le 26 mars :

DEPENSES		RECETTES	
Fournitures	258 700	Vente eau	460 000
Autres charges	13 000	Travaux	10 000
Personnel	182 500	Autres produits	5 000
Charges financ.	7 500	Part subventions	41 081
Dotations amort.	105 362	Divers	1 000
Virement	137 270	Report	207 566
TOTAL	705 332	TOTAL	705 332

Le prix du m3 d'eau n'a pas été augmenté (1,12 € TTC pour 2019). Le coût de l'abonnement ne change pas non plus, à savoir 84,69 € TTC pour l'année, payé en 2 fois en mai et octobre;

Il a été décidé l'achat d'une mini-pelle Hitachi pour 19 500€. Des travaux sont prévus à Estivaux et à Perpezac. Le château d'eau de la Franchie sera rénové et les pompes changées.

Le photocopieur du secrétariat sera remplacé car atteint par la limite d'âge.



Secteur d'Electrification

Le budget annexe du secteur d'électrification de Ste Féréole a été voté le 21 mars 2019 à la Fédération Départementale à Laguenne. M. Coudert, délégué suppléant, représentait le secteur, accompagné de MM.Bergeal et Golfier.

DEPENSES		RECETTES	
011.Charges	38 876	7351.Taxe électricité	80 000
012. Personnel	10 000	7582.Redevance	13 000
62.Indemnités	7 000	7584. Participations	36 000
66. Intérêts	0	002.Excédent	222 902
023 .Virement	314 027	7585.Participations	1 001
Total	362 903	Total	362 903

En 2019, des travaux ont été réalisés sur les communes de Sadroc, Ste Féréole et St Pardoux l'Ortigier pour 173 340€. 388 289€ sont prévus en programmation 2019.

Sur Sadroc, les lampadaires du lotissement les Vergnes ont été remplacés par des luminaires à leds. Un transformateur plus puissant a été installé aux Pouges pour résoudre des problèmes de chutes de tension.

2019 verra le début de la mise en place de bornes de recharge pour voitures électriques.



Etat civil

Décès :

- Le 17 octobre 2018 de Lucien Henri Rouzier, Lafonsalade,
- Le 19 octobre 2018 de Georgette, Marcelle Alphonsine Mouly, Louvadour,
- Le 26 novembre 2018 de Denise Pouch, veuve Hébrard, La Maleyrie,
- Le 2 janvier 2019 de Marie Malagnoux, veuve Valade, la Borie,
- Le 21 janvier 2019 de Marie Louise Guillaumie, veuve Laporte, la Rebeyrotte,
- Le 28 février 2019 de Thérèse Goumy, veuve Bony, Bergeal,
- Le 5 avril 2019 de Marie Louise Plazanet, veuve Goumy, les Garennes.

Condoléances sincères à ces familles éprouvées.

Naissances :

- Le 23 novembre 2018 de Corentin, Ulysse de Mickael et Philippine Marcou, Lafonsalade,
- Le 31 décembre 2018 de Séréna, Clara de Alexandre et Sabrina Boin, le Gauliat,
- Le 29 janvier 2019 de Emma de Bertrand Issartier et Corinne Lavaud, 2 rue de la Forge,
- Le 22 février 2019 de Thiago de Dylan et Laure Fernandez, les Pougès,
- Le 1er avril 2019 de Lilian de Stéphane et Sandrine Mournetas, le Mons.

Félicitations aux heureux parents.

Mariage :

- Le 12 janvier 2019 de Benjamin, Nicolas Lafeuille et Anais Lucie Capel, 2 lotissement Chant des oiseaux.

Meilleurs vœux de bonheur.

Démographie 2018

- Naissances 12
- Mariages : 4
- Décès : 9

Bilan de la construction en 2018

Il a été délivré en 2018 :

- Permis de construire : 11 dont 4 pour maisons nouvelles, 7 pour modification
- Piscine : 3 ;
- Garage ou abri de jardin : 4 ;
- Certificats d'urbanisme : Informatif : 32 Opérationnel : 21

Cérémonies

- **Mercredi 8 mai 2019 à 11 h place du bourg :** dépôt de gerbes et allocutions ; à 11 h 30 : vin d'honneur offert au Foyer Communal .
- **Samedi 8 juin 2019 à 18h :** cérémonie à la stèle du Malpas à la mémoire de Léon Mounié tué par les Allemands le 9 juin 1944.

Toute la population est invitée à participer à ces cérémonies ainsi que les enfants des écoles.

Etang communal

La pêche est ouverte à l'étang communal des Faures les week-ends et jours fériés d'avril à septembre (plus le jeudi en juillet-août). Les cartes sont en vente à la mairie ou au commerce du bourg et doivent être **obligatoirement prises avant la pêche**. Le nombre de prises est limité à 6 par jour pour les truites, les appâts interdits et une seule ligne est autorisée par pêcheur. **Un lâcher de truites est effectué chaque mois**. Attention : **Les fraudeurs seront sanctionnés par un garde assermenté.**

Donation

Mme Mouly Georgette a fait donation de ses biens à la commune de Sadroc par testament olographe. Toute notre reconnaissance pour ce geste généreux.

Plantations

Des érables ont été plantés place du bourg pour remplacer les prunus qui dépérissaient.

Compteur Linky

Le nouveau compteur sera posé au second semestre 2019. Il ne peut pas être refusé sauf s'il est à l'intérieur d'un bâtiment. Mais attention, toute intervention par la suite sera facturée.

Cantine scolaire

Le prix du repas a été fixé à 2.60€ à la rentrée 2018. Un approvisionnement en circuit cours a été mis en place avec plusieurs fournisseurs locaux.

Nuisances sonores

Il est rappelé que les tontes de pelouses, travaux de bricolage ou jardinage bruyants doivent s'effectuer les jours ordinaires de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches de 10h à 12h uniquement. Respectons le voisinage!

Journées du patrimoine

Elles se dérouleront les 21/22 septembre 2019 sous le thème « Art et divertissement ».

Don du sang

A Donzenac, salle du Tour de ville, le 10 mai, le 9 juillet, le 13 septembre et le 9 novembre 2019 de 15h30 à 19h.

Allumage de feux

Il est strictement interdit d'allumer des feux pour détruire des végétaux. Seuls les agriculteurs ont droit à une dérogation à demander à la DDT à Tulle lorsqu'ils défrichent. La déchèterie du Gaucher doit être utilisée.

Location salle des fêtes

Elle ne peut être louée qu'à des gens majeurs et s'engageant à respecter les lieux. La sous location est interdite.



○ Tennis club

Le tennis club de Sadroc prépare son 30ème tournoi interne. A cette occasion, nous avons prévu d'inviter les anciens vainqueurs. Nous essayons de les contacter pour qu'ils puissent participer à cette fête. Nous avons une pensée particulière pour le 1er vainqueur, Alain Blondel qui nous a quittés il ya quelques années. La finale de ce tournoi aura lieu le dernier dimanche de juin vers 10 heures : venez nombreux y assister.

Remercions tous nos sponsors qui vont nous permettre de faire un maillot unique pour cette occasion.

Côté sportif, l'équipe engagée en trophée 19 a échoué de peu en finale face au club de Peyrelevade. Bravo cependant à nos participants. En championnat individuel, nous avons un vainqueur en la personne de Patrice Marcou. Félicitations à ce valeureux joueur.

Nous engageons toujours 2 équipes en championnat d'été qui se déroulera en mai et juin. Bons matches à tous !

○ Entente Perpezac/Sadroc

Que de chemin parcouru par notre équipe première depuis l'automne. En championnat D2, après 16 rencontres, elle occupe la 1ère place avec 10 points d'avance sur son dauphin Ussel. La montée en D1 est déjà assurée. Mais c'est en coupe Nouvelle Aquitaine que nos joueurs ont réalisé de véritables exploits: notre équipe va disputer les 1/8èmes de finale contre Chauvigny qui évolue en N3, soit 5 divisions au-dessus! Depuis le début, elle a éliminé 7 clubs hiérarchiquement supérieurs dont 5 évoluant en ligue régionale. En coupe de la Corrèze, elle disputera un 1/8ème de finale contre Meymac. Constituée de jeunes joueurs encadrés par 2 ou 3 briscards, elle procure beaucoup de plaisir aux supporters et dirigeants et ses performances mettent en lumière notre club.

L'équipe réserve a terminé 1ère de la 1ère phase de championnat mais a un parcours

plus compliquée en 2ème phase.

Les U17 sont 3èmes et disputent les 1/2 finales de la coupe. Les U15 sont également 3èmes. Notre équipe U14, seule équipe corrézienne en ligue, connaît un parcours mitigé car elle affronte des clubs de Charente, de Gironde, de Dordogne plus expérimentés. Nos U13 sont 4ème en championnat et vont disputer les finales départementales de la coupe. Les U7/U8/U 11 participent à des plateaux aux 4 coins de la Corrèze et font briller nos couleurs.



L'équipe 1 de l'Entente

○ Association Parents Elèves

L'Association a organisé un premier « Vide ta chambre » en novembre dont nous sommes satisfaits et nous pensons renouveler cette manifestation. Le 3 février, le concours de belote n'a pas rencontré son succès habituel, nous espérons pouvoir rebondir et réussir le prochain loto le 11 mai prochain. Il aura lieu à la salle des fêtes d'Estivaux et nouveauté : l'ouverture des portes est fixée à 19 heures avec possibilité de restauration sur place (sandwiches, boissons...). De nombreux lots sont à gagner et l'heureux gagnant partira à Disney! Des cartons sont disponibles à la vente en mairie ou à l'épicerie pour les personnes ne pouvant assister (joués par Internet).

Remercions tous les bénévoles de leur implication : le bénéfice des manifestations permet de financer en partie les activités pédagogiques des écoles (musique, cinéma, théâtre, voyages...). L'aide de tous est précieuse!

○ Foyer Rural et Festif

L'hiver a été studieux et l'arrivée du printemps est toujours pour les membres du Foyer Rural le moment le plus important de l'année.

Nous avons donc lancé la saison avec la 14^{ème} édition de la « Randonnée des Fours et des Moulins ». Malgré un temps frais mais ensoleillé en milieu de journée, ce ne sont pas moins de 1014 randonneurs (803) vététistes (168) et traileurs (43) qui ont pu apprécier les chemins et paysages sadrocois ainsi que ceux des communes voisines, mais également découvrir le petit patrimoine que certains passionnés remettent en fonction avec beaucoup de professionnalisme.

Saluons encore cette année tout le sérieux et l'implication dont on fait preuve les organisateurs et bénévoles (150 personnes environ) ainsi que la motivation de nos boulangers d'un jour et tous leurs petits mitrons, qui rallument leurs fours et contribuent à la réussite de cette journée. Donc un grand merci à tous, organisateurs, bénévoles, propriétaires, partenaires publicitaires, pour cette magnifique journée.

Pour la suite de la saison, sont en préparation la fête annuelle du mois d'août, une pièce de théâtre, un concert, etc... Si vous avez apprécié ce moment de convivialité passé ensemble ou que vous voudriez faire partie de notre association, nous serons heureux de vous faire partager notre expérience, venez nous rejoindre et contacter nous en laissant vos coordonnées ou vos idées sur notre boîte mail.



Les bénévoles sont à l'écoute de la présidente pour l'édition 2019 de la rando.

○ Anciens combattants

Notre présidente Marinette Mounier a eu quelques ennuis de santé après une malencontreuse chute. Après un séjour à l'hôpital, elle a regagné son foyer au Malpas et retrouve son autonomie pour assurer sa vie quotidienne. Bons vœux de rétablissement.

Nous vous donnons rendez-vous pour :

- le mercredi 8 mai à 11h au monument aux morts pour la cérémonie commémorative de la fin de la guerre de 1939-45.
- Le samedi 8 juin à 18h, au Malpas pour l'hommage rendu à Léon Mounié, tué par les soldats de la Das Reich le 9 juin 1944 dans sa maison du Malpas.

Votre présence est importante car elle nous apporte le réconfort et honore la mémoire des morts pour la France.

○ Amicale des beloteurs

Le 18 janvier a eu lieu l'assemblée générale de l'amicale avec 50 participants (7 adhérents excusés). Elle fut clôturée par un repas offert aux présents.

Suite à la démission de Mme Mounier Marinette, vice-présidente et de M. J.M. Chauzu, Trésorier, le bureau a été renouvelé comme suit :

Président : Mounier René

Vice-présidents : Bésanger Raymond, Magnoux Clément

Secrétaire : Risacher Gérard, adjoint : Farges Daniel

Trésorier : Lagorce Claude Adjoint : Jean Claude Chauzat

Membres du bureau : Lamiche Paulette, Rondin Colette

Depuis le 1er janvier, nous avons accueilli 3 nouveaux adhérents : Farges Paulette, Treille Robert, Laville Raymond.

Le 28 janvier a eu lieu le concours des parents d'élèves avec 28 participants.

Les concours inter-clubs ont repris le 6 mars et notre amicale est classée 3^{ème} au classement général.

Notre concours individuel aura lieu le 1er mai 2019 à la salle des fêtes. Venez nombreux.

Le jeu du lundi continue et est ouvert à toute personne intéressée à partir de 14 heures.



La vie communale... en images



Novembre : la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence d'une nombreuse assistance



Novembre : 3 élus ont reçu du Sous-Préfet la médaille d'honneur communale pour plus de 20 ans de services.



Décembre : Noël a été fêté par les écoliers à la salle des fêtes de Sadroc.



Janvier : Les beloteurs ont tenu leur Assemblée générale dans la convivialité



Février : les boulistes se sont réunis pour faire le bilan de la saison 2018 et préparer 2019.



Mars : le 19 mars a été marqué par la cérémonie au monument à l'initiative de la FNACA locale.